

Gers développement et Fondation du Crédit Agricole : des objectifs partagés



Gers développement et Fondation du Crédit Agricole : des objectifs partagés

Photo : Rémi Branet et Marc Didier signent une convention de partenariat.

C'est dans les locaux de Gers Développement situés dans la zone industrielle de l'hippodrome, à Auch, que Marc Didier, président de la Fondation Crédit Agricole Pyrénées Gascogne, et Rémi Branet, président de Gers Développement, ont signé le 4 mars une convention de partenariat pour favoriser la création et l'accompagnement d'entreprises.

Encourager l'innovation

Il s'agit là d'une coopération accrue entre les acteurs publics et privés pour aider les créateurs et PME innovantes, encourager l'innovation collaborative et les nouveaux modes de travail, mettre en valeur les atouts du territoire et renforcer son attractivité, notamment auprès des actifs indépendants, des porteurs de projets agroalimentaires biologiques et des investisseurs du tourisme. « Ils bénéficieront d'un accueil, une écoute, d'une aide dans l'accompagnement de leur projet », résume Rémi Branet. Et de préciser que « depuis sa création en 2010, l'Agence a accompagné près de 300 projets d'entreprises pour un montant global d'investissement de 130 M€ ayant permis de créer ou maintenir plus de 500 emplois ».

Premier mécène

De son côté, Marc Didier rappelle que la Fondation Crédit Agricole Pyrénées Gascogne est le premier mécène pour les trois départements (Gers, Hautes-Pyrénées, Pyrénées-Atlantiques) en proposant un budget annuel de 1,80 M€ qui sont attribués à 1.500 projets. Les quatre domaines d'intervention sont déclinés en « Terre d'audace » pour accompagner des projets, « Passerelle » pour aider un client en difficulté économique, « Graine d'avenir » pour aider les jeunes qui ont des projets et « Culture et patrimoine » pour accompagner des associations qui veulent restaurer des bâtiments.

A l'issue de la signature de la convention, Marc Didier a dévoilé le montant attribué à Gers Développement lequel est de 3.000 euros.